

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2018

PREPARATION BUDGETAIRE

Le conseil municipal a pris connaissance du compte administratif 2017 de la commune et a validé un certain nombre d'acquisitions qui figureront au budget primitif 2018 :

- acquisition d'un chauffe-eau de 30 L auprès de la Sté PARTEDIS pour un montant de 221. 70 € TTC
- mise en place et fourniture d'un conteneur à verre auprès de LTC pour un montant de 1 900 € TTC
- validation du devis actualisé par l'entreprise Le Boulzec pour la repose du crucifix pour un montant de 1 641. 12 € TTC.

Le devis proposé pour la fourniture de matériel pour les services techniques est en attente d'une nouvelle proposition.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le conseil accepte le devis du SDE d'un montant de 635 € HT pour des travaux d'éclairage public à la gare.

CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE

J-Y LE CORRE est désigné élu correspondant sécurité routière.

CESSION TERRAIN A LA COMMUNE

Les frais d'acte de cession d'un terrain à l'euro symbolique par Mr GUELOU à la commune sont pris en charge par la commune.

PARKING JEAN LE BRAS

Le conseil accepte le devis d'aménagement actualisé pour un montant de 17 069. 71 € TTC.

EMPRUNT CONSTRUCTION MDS-MAIRIE

Le Maire est autorisé à consulter des organismes bancaires pour la réalisation d'une convention de crédits de trésorerie à hauteur de 500 000 €.

SAISINE CDPENAF

Suite à la demande de Mr Christophe FOURNIVAL souhaitant construire un hangar de 120 m² à proximité de son domicile, le Maire est autorisé à saisir la CDPENAF.

SPLA

Le Maire informe le conseil de la création d'une Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) qui reprendra et développera les opérations dédiées à l'habitat alors que la SEM sera recentrée sur l'économie et l'énergie.

CEREMONIE EN HOMMAGE A P. MINOR ET P. THOS

La cérémonie en hommage à P. Minor et P. Thos, poilus plufuriens, aura lieu vendredi 20 avril à 14H30 en présence de Y. Kerlogot, député de la circonscription.

Le Maire

H. GUELOU

